

## ANNEXE 3

### FICHE N° 13

#### GRILLE D'ÉVALUATION DU CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION STAGIAIRE

### Précisions relatives à l'utilisation de la grille d'évaluation

La grille d'évaluation ci-après, fondée sur le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation, est utilisée par les différents évaluateurs qui interviennent dans le processus d'évaluation des fonctionnaires stagiaires en vue de leur titularisation. Elle a donc un **caractère impératif**.

Les évaluateurs sont selon les cas :

- les membres des corps d'inspection (Inspecteurs généraux de l'éducation nationale, du sport et de la recherche (IGESR), premier et second degrés) ou les professeurs agrégés désignés par l'IGESR ;
- les chefs d'établissement ;
- les responsables de l'autorité administrative dont relève le stagiaire affecté hors école ou établissement du second degré.

**Elle est utilisée en autant d'exemplaires qu'il y a d'évaluateurs.**

La grille présente les compétences professionnelles du référentiel précité dans sa partie grisée, ainsi que leur déclinaison sous la forme d'items caractérisant les compétences attendues à l'issue de l'année de stage.

Si le référentiel de compétences évoque la notion de progressivité dans l'acquisition des compétences, les items ci-dessous identifient plus particulièrement les savoirs théoriques et pratiques à acquérir durant l'année de stage.

L'ensemble des items a vocation à être renseigné. Toutefois, au regard des conditions d'exercice du stagiaire, certains items peuvent ne pas l'être. En tout état de cause, chaque item qui fait l'objet d'une évaluation, est renseigné par une croix dans l'une des deux colonnes et est assorti le cas échéant de commentaires en particulier lorsque la compétence est insuffisamment acquise.

Certains items concernent particulièrement les chefs d'établissement.

En cas d'avis défavorable, une attention particulière doit être portée à la rédaction de l'avis motivé ou du rapport en insistant sur les compétences du référentiel insuffisamment acquises.

**ANNEXE 3**

**Fiche n°13**  
**Grille d'évaluation du conseiller principal d'éducation stagiaire**

Nom et prénom du stagiaire : .....

Discipline : .....

Etablissement : .....

Concours de recrutement : .....

Avis motivé :

Avis favorable à la titularisation :

Avis défavorable à la titularisation :

Nom : ..... Date :

Prénom : .....

Qualité de l'évaluateur : ..... Signature :





